

Coronavirus COVID-19 : l'Ordre à vos côtés

Chères consœurs, chers confrères

Les citoyens français vont être confrontés dans les heures à venir à une situation exceptionnelle, difficile et angoissante. La crise sanitaire que notre profession va affronter est sans précédent et nous serons, infirmières et infirmiers, en première ligne pour remplir notre mission d'intérêt général.

Que cela soit en ville par le biais de l'exercice libéral, l'HAD, les SSIAD ou en établissements sanitaires et médico-sociaux publics comme privés, le corps infirmier doit répondre présent dès maintenant pour préserver la santé de nos concitoyens.

En ma qualité d'infirmier exerçant la fonction de Président du Conseil national de l'Ordre, je peux vous assurer que je ferai usage du mandat que vous m'avez confié pour vous représenter, protéger vos droits et faire remonter les informations de terrain que vous pourrez nous transmettre.

Pour cela nous mettons plusieurs mesures en place sur 2 axes :

1. Vous soutenir dans votre action

L'Ordre infirmier met en place une permanence et un mail unique pour vous accompagner au quotidien : permanence.covid@ordre-infirmiers.fr. Un représentant de l'Ordre infirmier vous contactera à votre convenance et dans les plus brefs délais après la réception de votre mail. Son objectif est simple, recueillir vos témoignages, vos remontées d'expérience au quotidien mais surtout vous apporter une aide quotidienne. Que cela soit sur des questions pratiques, des mises en relation pour faciliter votre travail ou juste une écoute, ce dispositif est là pour vous accompagner pendant toute la crise du COVID 19. Ce dispositif sera amené à évoluer en même temps que la gestion de la crise du COVID 19.

Des représentants locaux seront aussi à votre disposition pour vos démarches du quotidien. De plus, le service juridique de l'Ordre restera actif pour défendre vos droits.

2. Vous représenter

Le 1^{er} impératif dans l'exercice de nos fonctions est de ne pas devenir de possibles vecteurs de contamination. Le Président de la République, et cela grâce à la mobilisation de tous les représentants des acteurs de santé dont l'Ordre infirmier fait partie, a répondu aux demandes que nous formulons avec détermination, à savoir une meilleure gestion et distribution des masques pour les professionnels de santé dans les zones où le virus circule activement. Nous veillerons à ce que les infirmiers en bénéficient directement.

De plus, en tant que première profession de santé, nos retours de terrain ainsi que notre voix doivent être portés au Ministère de la santé dans l'organisation de la réponse à cette crise. Encore une fois nous serons en première ligne, la profession infirmière doit donc être représentée au Ministère.

L'Ordre se mobilise et fera en sorte d'être à votre hauteur. En effet, dans cette crise vous vous montrez déjà solidaires, beaucoup d'entre vous ont d'ores-et-déjà rejoint la réserve sanitaire et nous continuons à inciter un maximum d'infirmiers à faire de même. Vous serez du combat direct contre le COVID 19 mais devrez aussi gérer les impacts indirects comme les retours à domicile des personnes fragiles, le suivi des patients qui ont vu leurs opérations être déprogrammées, l'accompagnement des aidants, la prise en charge des personnes handicapées... vous serez partout et pour cela je vous en remercie.

Ceux qui souhaitent aider l'Ordre dans son action sont les bienvenus, n'hésitez pas à me contacter par le biais du mail permanence.covid@ordre-infirmiers.fr en précisant que votre message est pour nous aider dans le relais de terrain.

Je tiens aussi à vous dire que vous ne serez pas seuls dans ce combat, nous serons avec vous. L'Ordre fera en sorte d'être à votre image solidaire, dévoué et au service de l'intérêt général.

Bien fraternellement,

Patrick Chamboredon, Infirmier et Président de l'Ordre National Infirmier.